

LE CONTRAT DE VENTE EXPORT Les réflexes fiscaux

**Jeudi 4 février 2010, de 9 h 00 à 17 h 30, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs,
46 avenue Villarceau à BESANCON**

PROGRAMME

9 h 00 ACCUEIL
9 h 05 Intervenant : Rémi DHONNEUR, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Expert en droit fiscal

Introduction et définitions

Trois remarques préliminaires : postulat de base, principaux impôts à prendre en compte, approche du contrat export

Les 10 définitions essentielles du contrat export, risques et avantages des différentes formes juridiques pour un contrat de prestations de services

- Etablissement stable, filiale, succursale, retenue à la source, crédit d'impôt, co-traitance, sous-traitance
- Exemple pratique d'application : étude d'impact théorique de la structure contractuelle

1. Aspects théoriques : les impositions

Impôts directs (impôts sur les sociétés, RAS)

- Remarques préliminaires : modalités d'imposition, ...
- En l'absence de conventions applicables : conséquences légales des prix de transfert, retenues à la source, crédit d'impôt, ...
- En présence d'une convention : détermination du résultat d'un établissement simple, les retenues à la source sur les services, ...

Impôts indirects et douanes : TVA, droits de douane, impôts divers

2 Aspects pratiques et mise en œuvre

Statut fiscal et politique des prix de transfert

Mise en œuvre d'un contrat export

- Les offres
- La liste des prix, « price list »
- Provision, « réserves » et IPIS
- Rédaction : clauses juridiques et financières, recommandations

Conclusion : évolutions et règles d'or

Les trois paramètres d'évolution et le choix établissement stable/filiale

- Risques incontrôlables
- Conflits d'interprétation
- Gestion des contrôles fiscaux

Les 10 règles d'or du contrat export

**LE CONTRAT DE VENTE EXPORT
Les réflexes fiscaux**

**Jeudi 4 février 2010, de 9 h 00 à 17 h 30, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs,
46 avenue Villarceau à BESANCON**

Bulletin-réponse

M./Mme : _____

Fonction : _____

Entreprise : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

assistera

n'assistera pas

à la réunion du **jeudi 4 février 2010**
de 9 h 00 à 17 h 30,

à la Chambre de Commerce et d'Industrie **du Doubs**,
46 avenue Villarceau à **BESANCON**

déjeunera

ne déjeunera pas

**Inscription : 160 € HT (soit 191,36 € TTC) par personne
177 € HT (soit 211,69 € TTC) par personne, déjeuner inclus**

**Une facture vous sera adressée ultérieurement.
(Toute inscription non annulée dans les 48 h précédant la réunion sera facturée)**

Date, Signature et Cachet

A nous retourner par fax au 03 81 25 26 36 avant le 12/01/2010

Contact CCI International : Marielle PERRIN – Tél. 03 81 25 25 72 – Nathalie PARIS – Tél. 03 81 25 25 81